

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE
SEMEUR CANADIEN,

Journal des Connaissances Utiles

EN

POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.

Le champ c'est le monde.
Math. XIII. 38.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. LE SEMEUR CANADIEN se publie à **Napierville, Bas-Canada**, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le **PRIX** de L'ABONNEMENT est de **3** Chelins et **9** Deniers par **Année** pour un seul *Exemplaire*; pour trois *Exemplaires* **10** Chelins; et pour sept *Exemplaires* **20** Chelins. Les lettres et envois doivent être adressés au **REDACTEUR**. On est instamment prié d'affranchir.

**ÉTAT ACTUEL DE L'AGRICULTURE DANS
LE BAS-CANADA.**

Nous n'avons pas la prétention de donner dans ce court article l'état exact dans lequel se trouve l'agriculture dans le Bas-Canada; tout ce que nous prétendons, c'est d'en tracer quelques traits qui puissent induire d'autres personnes à s'emparer du sujet, et à nous faire part de leurs idées, car il est de la dernière importance que nous sachions exactement en quel état se trouve notre agriculture. Nous ne saurions nous dissimuler que le système général d'agriculture suivi dans le Bas-Canada est bien loin en arrière des systèmes les plus améliorés qu'on suit dans les Isles Britanniques, cependant il y a ici quelques terres qui sont cultivées de manière qu'elles pourraient faire honneur à leurs propriétaires en tout pays.

La chose la plus répréhensible dans notre culture, c'est cette pratique que nous avons de semer et de pacager alternativement, sans semer ni trèfle ni autre graine sur le morceau qu'on se propose de laisser en pacage, et de le laisser ainsi demeurer presque découvert entièrement jusqu'à ce que nous lui donnions un nouveau labour l'année suivante. Tels sont aussi le manque de rotation régulière dans nos récoltes, d'adaptation de semence à la nature du sol, et aux circonstances dans lesquelles se trouve le cultivateur, et d'une proportion suffisante de légumes et de labours d'été, comparée avec l'étendue que nous cultivons en grain. Il est impossible qu'une terre ainsi traitée puisse donner de bonnes récoltes, et presque toujours le pacage est insuffisant pour nourrir la quantité d'animaux nécessaires. Nous ne disons pas que la terre est considérablement épuisée par ce système, mais nous maintenons que le cultivateur ne saurait s'enrichir en le suivant, car ni ses récoltes ni ses animaux ne peuvent être d'un rapport avantageux. Ce vice que nous venons d'exposer est le fondement de tout ce qu'il y a de répréhensible dans l'agriculture canadienne. C'est lui qui est la cause qu'on ne cultive pas convenablement, surtout où on ne cultive que peu de légumes; il fait naître les mauvaises herbes, les labours d'été n'étant pas employés pour les détruire, et il ôte toute possibilité de garder un bon troupeau d'animaux domestiques. Nous avons déjà fait allusion à ce défaut il y a plusieurs années

dans notre *Traité d'Agriculture*, et nous avons recommandé de diviser les terres sur le travers au lieu de le faire sur le long, et de les partager ainsi en six ou neuf champs, suivant le système de rotation qu'il serait convenable d'adopter, dans lequel toujours les légumes et les labours d'été doivent entrer dans une proportion convenable, en égard aux autres cultures; mais quoique ce plan ait été suivi par quelques cultivateurs, cependant la vieille routine prévaut généralement. Quoi qu'il en soit, ce que nous proposons aujourd'hui, c'est de donner l'état de notre agriculture telle qu'elle est.

Un autre défaut, ce sont nos égouts, qui généralement sont loin de l'état dans lequel ils devraient être. Nous ne prétendons pas que le système anglais d'égout parfait est nécessaire ici; il nous faut au moins des égouts découverts suffisants, ou nous n'avons pas besoin de nous attendre à une culture profitable. Nous sommes heureux néanmoins de pouvoir dire que les cultivateurs aujourd'hui égouttent avec beaucoup plus de soin qu'ils ne le faisaient autrefois. On ne saurait espérer que, dans un jeune pays comme le nôtre, l'agriculture puisse être aussi parfaite qu'en Angleterre, où ni le capital ni l'habileté ne font défaut. Nous avons beaucoup de difficultés à vaincre ici. Ce n'a pas été une petite affaire que de rendre les forêts du Canada cultivables, peut-être 4,000,000 d'arpens, où la charrue ne rencontre plus une racine pour l'arrêter. Les observateurs superficiels peuvent croire que cette terre est épuisée et pour ainsi dire usée par les récoltes continuelles qu'on lui a fait produire, et le mauvais soin qu'on en a eu. Mais nous ne craignons pas d'avancer qu'il n'y a pas dans toute l'Amérique du Nord un seul pays de la même étendue, et cultivé pendant le même temps, qui soit moins épuisé que le Bas-Canada et qu'on pourrait plus facilement ramener à un état de production profitable. Il est peut-être des personnes qui douteront de cette assertion, mais nous pouvons les assurer qu'elle est parfaitement correcte. On a reproché aux cultivateurs canadiens d'avoir trop cultivé leurs terres et de les avoir épuisées, mais nous pouvons assurer que n'ayant rapporté une récolte que tous les deux ans, elles ne sauraient être épuisées, et qu'un bon système de culture les ramènerait bientôt à produire profitablement. Quelque défectueuse

que puisse être notre culture, nous ne sommes pas, pour commencer un système meilleur, dans une position plus mauvaise que nos voisins du Sud et de l'Ouest. Nous maintenons encore que nos terres ne sont pas plus épuisées qu'aucune autre de l'Amérique du Nord qui sont cultivées depuis un temps aussi long, et qu'elles peuvent être ramenées à un état de grande fertilité.

Nous estimons que les ravages de la mouche à blé ont causé au Bas-Canada un dommage d'au moins £10,000,000. Aucun autre pays n'a eu à en souffrir à un montant aussi étendu, et nos cultivateurs ont eu beaucoup à lutter pour faire face à ces pertes. Ce fléau est maintenant considérablement diminué, le cultivateur étant venu à bout de se mettre jusqu'à un certain point à l'abri de ses atteintes. Nos cultivateurs ne doivent donc pas perdre courage, car leur condition peut être pleinement mise en parallèle avec celle de nos voisins de tous les côtés; mais nous devons sans aucun doute tirer le meilleur parti possible de nos avantages. Nous ne devons pas nous contenter de faire produire à la terre une récolte tous les deux ans; mais en adoptant un meilleur système, nous devons prouver que notre sol n'est pas épuisé, et qu'il est encore capable de produire d'excellentes récoltes. Notre sol a été laissé en repos et n'a été travaillé qu'à demi, et par conséquent il garde encore sa vigueur et sa fertilité naturelles. La terre la plus maigre du pays peut être rendue productive avec une dépense assez peu considérable. Quelque étrange que puisse en paraître l'assertion, nous pensons qu'un habile cultivateur aurait plus de chance de succès sur une de ces terres qu'on dit épuisées et usées, que sur une autre qui a été cultivée avec soin depuis un certain nombre d'années et à qui on a fait rapporter de grandes récoltes.

Nous avons, dans ce qui précède, donné notre humble opinion sur l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada. Nous savons qu'il y a amélioration, qu'on commence à cultiver les légumes, le trèfle et autres graines pour pâturages, dans toutes les parties du pays, et les bons résultats que les cultivateurs ne manqueront pas d'obtenir par cette pratique, les encouragera à l'étendre tous les jours. Il y a une autre circonstance d'un augure favorable,—c'est que nous voyons des hommes instruits et ayant des capitaux se faire agriculteurs, et ils auront pleinement occasion de mettre en opération leur capital et leur habileté dans l'agriculture. Nous pouvons donc espérer de meilleurs jours pour l'agriculture,—et puisse la Providence toujours être favorable à la charrue!—*Journal d'Agriculture.*

Querelles et Combats Ecclésiastiques, EN ALLEMAGNE AU MOYEN-AGE.

Nous empruntons ce qui suit à l'*Histoire de Grégoire VII*, de Voigt, traduite en français par un écrivain catholique, M. l'abbé Jager.

« A Noël de l'an 1063, Henri se trouvait à Gosler avec un grand nombre d'ecclésiastiques. Or, lorsque le soir on se rendait à la messe de minuit, il s'éleva une rixe violente entre les gens de la maison de Bezelin, évêque de Hildesheim, et ceux de Widenard, abbé de Fulde, au sujet de la préséance. Des injures, on en vint au corps, et sans doute le sang eût coulé, si Othon, duc de Bavière, qui prit la défense des intérêts de l'abbé, n'eût interposé son autorité. La querelle avait pour principe un usage qui, dans les réunions d'évêques, plaçait l'abbé de Fulde immédiatement après

l'archevêque de Mayence. L'évêque de Hildesheim, qui était très-riche, ne voulait pas souffrir un tel privilège dans son église. Aussi n'avait-il pas craint, en présence même du roi, de commander à ses gens de changer l'ordre des sièges. Cependant cet incident ne fut encore que le prélude de ce qui devait arriver, quelques temps après, aux fêtes de la Pentecôte. Comme le roi et les évêques allaient ensemble aux vêpres, une dispute s'éleva sur le même sujet, et, cette fois, le scandale était prévu et prémédité. L'évêque de Hildesheim, piqué de son premier affront, avait caché avant l'office et derrière l'autel, le comte Ecbert avec une troupe choisie. Dès que la querelle fut engagée entre les serviteurs des deux partis, les gens armés s'élançèrent comme d'une embuscade et culbutèrent les partisans de l'abbé Fulde. L'effusion du sang répandit aussitôt la confusion et le trouble, les Fuldiens coururent aux armes. Un grand nombre pénétra de vive force dans la maison de Dieu l'épée à la main; le chœur devint le théâtre d'une scène sanglante. Les cris des mourants surpassaient presque le cliquetis des armes. Le sang coulait en abondance, et l'évêque de Hildesheim, s'étant emparé d'un lieu élevé, exhortait les siens à résister avec courage, et chercha, par ses promesses et son ascendant, à leur faire oublier la sainteté du lieu. Beaucoup furent massacrés, entre autres Regenbode, porte-étendard des Fuldiens, et Bero, vassal du comte Ecbert. Le roi criait de son côté, conjurant les uns et les autres de mettre fin à cette lutte; mais ce fut en vain. Ceux qui entouraient le roi lui conseillèrent de se retirer; à peine put-il se frayer un chemin à travers la multitude. Enfin, après une grande effusion de sang, l'avantage demeura aux partisans de l'évêque d'Hildesheim, parce que les gens de Fulde, pris à l'improviste, n'avaient pas eu le temps de prendre leurs précautions. Ils furent donc chassés de l'église dont on ferma aussitôt les portes. Mais leur fureur ne fit que s'accroître; ils coururent chercher des armes plus propres à leur dessein, leurs rangs se grossirent; ils se rangèrent en ordre de bataille au cimetière, dans l'intention d'attaquer avec une nouvelle rigueur ceux qui sortiraient de l'église. Heureusement la nuit empêcha un second massacre. »

CANTIQUE.

1. Comme une eau qui parcourt une verte prairie,
Rafraîchit doucement l'herbe qu'elle nourrit,
Ainsi ta loi, Seigneur, restaure et vivifie
L'âme qui la reçoit par ton puissant Esprit.
2. En elle ton enfant puise toute sagesse,
Tout solide savoir, et toute vérité.
En elle est son appui, sa force et sa richesse,
Et pour son cœur nouveau l'ordre et la sainteté.
3. C'est le port où ce cœur, au sein de la tempête,
Peut trouver en tout temps le calme et le repos.
C'est le consolateur et la prompte retraite
Qu'il a dans ses douleurs, ses ennuis et ses maux.
4. Aussi combien, Seigneur, ta loi m'est précieuse !
Que j'aime par sa voix à me laisser guider !
Elle rend chaque jour ma route plus heureuse :
Ah ! que tout mon désir soit de la bien garder !

ALLONS FAIRE FORTUNE A PARIS!

CHAPITRE V.

(Suite.)

Le docteur parla de départ ; Marie, qui par-dessus tout craignait d'affliger Léon, le supplia de ne point toucher à cette corde ; le docteur céda, mais en déclarant que si Léon ne se soumettait pas à recevoir les secours que réclamait la santé de sa femme, secours qu'il s'efforceraient de lui procurer, il ne remettrait plus les pieds chez elle. Bien plus, il se chargea de chapitrier Léon à ce sujet, et le fit. Léon se chargea, s'irrita, argumenta ; le docteur n'en tint compte.

—Quelles sont vos ressources ? demanda-t-il.

Léon parla de ses copies.

—Cela ne signifie rien, répondit le docteur ; un jour trois pages, le lendemain dix, le surlendemain point ; vous ne pouvez nourrir une femme avec cela.

Léon le savait bien, il ne répliqua pas.

—Pourquoi, vigoureux comme vous l'êtes, n'allez vous pas travailler aux fortifications, aux chemins de fer ?

—Moi, s'écria Léon avec une indignation mal réprimée ; moi ! manier la bêche ! me mêler à la tourbe des ouvriers ! subir une telle humiliation !...

—C'est là une humiliation, et vous ne voulez pas la subir ? dit le docteur avec un pen d'ironie.

—Jamais !

—Eh bien, Monsieur, il faudra donc que vous subissiez la charité d'autrui ; votre orgueil s'en arrangera s'il peut. Et là-dessus le docteur partit, laissant Léon violemment irrité, mais sans réplique.

Ah ! si ce cœur ulcéré avait voulu reconnaître ses torts ! s'il avait voulu prier ! s'il s'était soumis ! Mais non, il se consola par de faux raisonnements, il s'efforça de concilier les exigences de son amour-propre avec les conséquences d'une misère dont il ne voulait pas sortir ; il évita de rencontrer les charitables dames que le docteur avait intéressées à la situation de Marie ; il ne toucha pas aux aliments qu'elles apportaient, et malgré les prières de sa femme, il se renferma dans sa fierté opiniâtre, dans son dénûment, pour pouvoir se dire, quoique sans raison : " Je ne dois rien à personne ! "

Un des premiers soins des protectrices de Monsieur et de Madame Firmin avait été de leur faire échanger l'appartement coûteux qu'ils occupaient, contre une petite chambre modeste, mais propre. Le loyer avait été payé d'avance ; une nourriture plus abondante et plus substantielle était fournie à Madame Firmin. Cependant le docteur, après un mois, ayant examiné de nouveau Marie, déclara, et cette fois d'une manière péremptoire, qu'il fallait à Madame Firmin l'air natal, qu'il lui fallait absolument, et qu'il voulait la voir partir avant une semaine.

—Vous l'accompagnerez, Monsieur, dit-il à Léon, en tempérant par la douceur de son regard ce que cette injonction avait de trop impérieux ; vous l'accompagnerez pour deux raisons ; la première, que vous aussi vous êtes souffrant, et que quelques mois de privations vous amèneraient au point où se trouve Madame Firmin ; la seconde, qu'il est de votre devoir (et vous me permettrez d'insister là-dessus), qu'il est de votre devoir de veiller sur votre femme malade, durant un voyage de deux cents lieues, et de pourvoir à sa subsistance lorsqu'elle sera de retour chez elle.

—Impossible, Monsieur, répondit Léon à voix basse mais résolue : mon devoir... je n'ai pas à en rendre compte aux hommes, et ma santé... ma santé ne regarde que moi...

Il serait inutile de raconter cette discussion. D'un côté, c'était une charité un peu rude ; de l'autre, un orgueil opiniâtre. Le docteur disait que le véritable honneur consiste à ne pas laisser sa femme mourir de faim, et à soutenir, par le travail de ses mains, la famille que Dieu nous a donnée. Léon répondit que cette philosophie (comme il appelait le bon sens du docteur), que cette philosophie, sublime tant qu'il ne s'agit que de raisonner, devient de la bassesse une fois qu'on la met en pratique ; qu'il est des actes qui dégradent l'homme aux yeux de ses semblables, et ces actes dans la pensée de l'insensé, ces actes consistaient à retourner humilié dans le village que l'on quitta fier ; à bêcher la terre, à planter des choux, devant ceux qui jadis vous avaient vu presque *Monsieur* ! Oh ! folie de l'orgueil !

On pressent les angoisses de Marie ; celles de Léon étaient d'autant plus cruelles qu'il en savait la source, et que cette source, il ne voulait pas la tarir.

Que de fois la nuit, lorsque Marie s'écriait en pleurant qu'elle ne pouvait abandonner son Léon bien-aimé, que de fois le cœur de celui-ci ne s'était-il pas comme brisé ! Que de fois, à la voix secrète qui lui répétait : *pars, pars*, ne s'était-il pas senti presque vaincu ! Hélas ! son intraitable orgueil, un moment dompté, se relevait dans toute sa force, et Léon restait profondément malheureux, mais inflexible.

Enfin Madame Firmin, sollicitée par le docteur, comprenant que sa santé était nécessaire et à son enfant et à son mari, Madame Firmin prit définitivement la résolution de quitter Paris. Il fallait de l'argent, des vêtements ; encore ici l'inépuisable bonté du docteur fit face à tant de besoins. A force de recherches, il trouva quelques personnes qui se cotisèrent pour retirer du Mont-de-Piété les effets de première nécessité, tandis que l'une d'elles, fort riche, fournit à elle seule la somme considérable qu'exigeaient les frais du voyage.

La pensée de laisser Léon sur le pavé de Paris navrait Marie, tandis que l'espérance de revoir sa mère, de reprendre bientôt son enfant, la faisait par moment tressaillir de joie. Elle semblait même renaître depuis que son voyage était décidé. Léon le remarquait parfois avec une tristesse mêlée d'amertume, et Marie éprouvait alors de grandes luttes intérieures.

Cependant la veille du départ arriva, le docteur apporta la somme nécessaire, fit ses adieux à Marie, promit à Léon de lui chercher quelque occupation, et les deux époux restèrent seuls.

CHAPITRE VI.

Tentation, Faiblesse.

La soirée était froide, les giboulées de mars avaient glacé l'atmosphère, la neige venait de temps en temps fouetter les vitres de la chambrette où Léon et Marie silencieux, assis l'un près de l'autre, passaient ensemble les heures qui précédaient la séparation. Léon de plus en plus accablé cachait sa tête dans ses deux mains, et les sanglots qui s'échappaient de la poitrine de Marie témoignaient de sa vive affliction.

Cela dura longtemps ; puis Léon relevant la tête et montrant alors sa figure pâle, amaigrie, ses yeux rougis par les larmes, dit presque bas et sans oser regarder sa femme :

—Tu vas donc me quitter, Marie.

Un gros soupir lui répondit seul.

—Tu m'abandonnes, je vais rester seul. Oh ! que je suis malheureux !

Après un instant de silence :—Le soir, reprit-il comme se parlant à lui-même, le soir, quand je rentrerai dans cette chambre, je ne trouverai plus mon amie, je n'entendrai plus cette voix qui me consolait. La misère, la fatigue, la faim, le froid, la maladie, tout cela, je n'aurai personne qui m'aide à le supporter, plus personne !

—Léon, s'écria Marie fondant en larmes et se jetant à son cou, Léon, Léon, aie pitié de moi, ne parle pas ainsi. . . Mon Dieu, faut-il donc tant souffrir !

Mais Léon, qui avait beaucoup de force pour résister aux conseils de la sagesse, n'en avait point pour résister aux mouvements de ses passions : il ne pouvait pas plus supporter la pensée de voir s'éloigner Marie qu'il aimait en égoïste, qu'il ne pouvait aborder l'idée de la suivre ; aussi, sans vouloir comprendre tout ce qu'il y avait de coupable dans cet abandon à sa douleur, dans cet appel à la tendresse, à la faiblesse de Marie Firmir, il poursuivit :

—Si tu avais voulu, Marie . . . Mais non, c'est impossible, il faut aller jusqu'au bout . . . il faudra peut-être mourir loin de toi . . .

—Léon, par grâce ! interrompit Marie presque sans voix.

Léon reprit après un moment de réflexion ;

—Pourtant si tu l'avais voulu, Marie, nous aurions pu ne pas nous quitter.

—Si je le veux ! s'écria la pauvre femme en joignant les mains.

—A présent que te voilà mieux portante, un peu d'air pur, un peu de bonne nourriture auraient achevé ta guérison ; il y a un mois, le docteur ne demandait pas autre chose. J'espère obtenir dans peu un emploi ; il y a huit jours qu'on m'a parlé d'une entreprise qui se forme et pour laquelle on cherche des agents intelligents et probes ; si tu avais pu attendre . . .

—Attendre, dit Marie, mais comment vivre en attendant ? et puis comment justifier ce retard ? Le docteur se fâchera, il ne voudra plus s'occuper de nous, mes protectrices auront droit de s'étonner de ma conduite, elles la trouveront indélicat . . .

—Quinze jours sont vite écoulés, s'écria Léon ; qui saura que tu les a passés ici, près de moi ? . . . Si tu consentais à ma proposition, nous abandonnerions ce logement qui est triste, où tu es froide, où tu es éloignée des promenades ; nous louerions une jolie petite chambre sur le boulevard Monceaux, tu irais t'asseoir au soleil, tantôt dans le parc, tantôt dans les Champs-Élysées, et si au bout de quinze jours mon espoir ne se réalisait pas, si je restais sans travail, eh bien ! tu me quitterais, Marie. Au moins, nous ne nous séparerions qu'à la dernière extrémité ; au moins nous saurions si ta santé est aussi gravement atteinte que le prétend le docteur ; au moins nous ne mettrions pas deux cents lieues entre nous, avant d'être convaincus par notre propre expérience de la nécessité d'une telle séparation.

—Mais où trouver de l'argent pour nous loger, pour nous nourrir, demanda Marie ébranlée ?

—De l'argent ! il n'en faut pas beaucoup. Vois-tu, je travaille de temps en temps, tu as les provisions de bouche que t'ont fait remettre tes protectrices, quinze francs que t'a donnés le docteur pour le mois de la nourrice, (qui pa-

tientera bien quelques jours), puis, à la dernière extrémité, tes hardes et ton linge.

—Léon, cela n'est pas bien. En détournant ces secours de leur véritable destination, nous tromperions les braves gens qui nous ont tendu la main.

—Les tromper ! s'écria Léon, en quoi, Marie, en quoi ! Si nous entamions la somme qu'ils nous ont confié pour subvenir aux frais de ton voyage, oui, on pourrait, on devrait nous blâmer, j'en conviens ; mais quinze malheureux francs que je gagnerai sans même obtenir l'emploi en question, mais des hardes, qui au fond t'appartiennent, qu'on t'a rendues pour te les donner, je pense, et non pour te les prêter ; mais des provisions qu'on t'a remises pour ton usage particulier et que tu es bien la maîtresse de partager avec ton mari ; quel rapport cela a-t-il avec un dépôt auquel on ne peut toucher sans indécatesse ?

Marie branla la tête comme quelqu'un qui n'est pas pleinement convaincu, mais qui voudrait l'être.

—En vérité, on a bien de la peine à te faire comprendre les choses les plus simples, mon enfant ! . . . Qu'est-ce que je te demande ? . . . Est-ce de renoncer à ton voyage, est-ce d'abuser des bontés du docteur ? non, rien que d'attendre, rien que de ne pas tout abandonner au moment où nous allons tout conquérir. La raison, le bon sens nous conseillent une telle conduite ; le docteur lui-même nous la prescrirait . . . s'il était un peu moins obstiné . . .

—Pourquoi ne pas lui en parler ?

—A lui, prévenu comme il l'est contre moi, contre mon ambition, contre mon *opiniâtreté* !

—Que faire, que faire ? dit Marie en joignant les mains, mais sans élever son cœur à Dieu par une prière directe et précise.

—Marie, ma bien aimée Marie, écoute moi ; cède une dernière fois ; si tu dois me quitter, vois-tu, tu seras heureuse de penser que tu m'as causé cette grande joie, que tu n'as pas durement refusé cette dernière grâce à ton pauvre Léon. Si nous ne devons plus nous revoir ! . . .

Marie mit la main sur la bouche de Léon et l'empêcha d'achever. Elle ne résistait plus ; ces sombres pensées, cette figure si habituellement altérée par le mécontentement et maintenant éclairée par l'espérance, l'idolâtrie qu'elle avait pour son mari, tout cela réussit à triompher de sa conscience ; elle serra Léon contre son cœur, lui promit d'attendre quinze jours, vingt s'il le fallait ; Léon protesta qu'il ne le permettrait pas ; Marie parla encore de ses scrupules. Léon les fit taire ; on se jura de ne toucher sous aucun prétexte à la somme destinée au voyage ; on se promit de la rendre fidèlement dès que Léon serait entré dans son futur emploi ; on pleura de joie, on se demanda pardon des torts passés, on prit d'excellentes résolutions, et l'on fut plus heureux que jamais de se trouver ensemble. Il y avait une année au moins que Marie avait vu son mari aussi tendre, aussi expansif ; c'était tout-à-fait le Léon d'autrefois.

Le lendemain, M. Firmin sortit de bonne heure avec Marie ; il la conduisit au boulevard Monceaux, dans une chambrette qu'il savait être à louer ; puis il revint, prit ses effets, fit transporter par un homme de peine ses meubles, qui n'étaient pas nombreux, et dit au portier que, *maintenant seul*, il se trouvait au large et changeait de logement ; le loyer était payé, le départ eut lieu sans difficulté. Le portier demanda la nouvelle adresse de Léon. Je vous l'apporterai demain, répondit celui-ci d'un air affairé : et cer-

tain d'échapper désormais à toute recherche, il rejoignit gaiement sa femme dans la petite chambre du boulevard Monceaux.

Marie avait souffert de ces mensonges ; mais à mesure que nous nous éloignons de Dieu, la voix de notre conscience s'affaiblit, celle de Marie ne parlait plus que tout bas.—Promène-toi, mange et dors, disait Léon à sa femme, puis laisse-moi faire, c'est à moi qu'il appartient de te soigner maintenant. En effet, le pauvre garçon se donnait une peine extrême ; il se mettait en quête de travail, apportait un soir dix sous, le lendemain vingt, quelquefois rich, mais toujours de l'espérance, toujours de la gaieté, toujours du courage. Son caractère semblait transformé.

Marie se sentait mal à l'aise ; ce qui lui pesait, ce n'était pas son dévouement envers Léon, c'était l'abus de confiance dont elle s'était rendue coupable.

Les jours passaient ; le quinzième avait fui, sans que ni le mari ni la femme eussent osé prononcer le mot de départ ; seulement la bourse était vide, Marie devenait sérieuse et Léon reprenait son humeur inégale, lorsqu'un soir il rentra rayonnant, et faisant sauter son chapeau en l'air :

—Je l'ai ! cria-t-il, je l'ai !

—L'emploi ? demanda Marie tremblante.

—L'emploi, répète triomphalement Léon : travail modéré, 1,200 fr. d'appointements, et dans un mois, paiement du premier quartier !

—Mais d'ici là ? dit Marie.

—D'ici là, d'ici là, petite raisonneuse ; commence donc par te réjouir !... Eh ! d'ici là... nous emprunterons au dépôt, et puis le quartier une fois payé, vous mettrez votre plus belle robe, Madame Firmin, vous prendrez ces cent fr, vous les plierez dans une feuille de papier blanc, vous les porterez au docteur, et vous lui direz : Monsieur le Docteur, voici votre argent, et de plus, me voici, moi, fraîche, bien portante, heureuse et dans l'aisance, malgré vos lugubres prévisions.

—Oh ! je ne lui dirai pas cela, s'écria Marie en riant. Mais ce dépôt !...

—Mais, mais, mais, interrompit Léon en faisant pirouetter Marie, y aura-t-il toujours des *mais* ? Vous ai-je donc si mal dirigée ? regrettez-vous de n'être pas partie ? Voyons, m'obéira-t-on une fois, aura-t-on une fois de la confiance ?...

Marie essaya comme toujours quelques objections, comme toujours Léon lui prouva qu'elles ne signifiaient rien ; Marie, au lieu de fuir la tentation, se mit à raisonner avec elle, et la tentation, ainsi qu'il arrive lorsqu'on l'écoute, même sous le prétexte de la confondre, la tentation fut la plus forte.

(La suite au prochain numéro.)

Le domestique fidèle.

Un jeune domestique devint actif aux intérêts de son âme, et fréquenta assidûment les lieux d'édification. Son maître, l'ayant appris, le fit appeler et lui dit : " J'ai un bon conseil à vous donner, et vous vous trouverez très-bien de le suivre ; vous allez souvent à cette chapelle ?

" Oni, Monsieur dit le jeune homme. "

" Pourquoi vous abaissez-vous de la sorte et vous confondez-vous avec d'ignorants dévots ? Je suis content de vous avoir à mon service, mais si d'ici à huit jours vous retournez encore au même endroit, je vous renverrai. "

Le jeune homme, tout bouleversé par ces paroles, chercha auprès du Seigneur la sagesse et la force qui lui manquaient, et continua à s'édifier avec ses frères. Au bout de huit jours, son maître lui dit qu'il le renvoyait ; cependant après avoir causé un moment avec lui, il lui accorda encore une semaine. A l'expiration de ce second délai, il le rappela de nouveau pour lui donner son congé : " Si vous fréquentez ces gens-là, lui dit-il, vous n'aurez jamais vingt sous dans la poche. " — " Quoi qu'il arrive, répondit le domestique, ces gens-là seront mon peuple et leur Dieu sera mon Dieu. Je suis vraiment joyeux de voir que ce soit-là tout ce que vous avez à me reprocher ; c'est aussi la seule chose que les ennemis de Daniel purent trouver contre lui. "

Le maître parut frappé de ces paroles, et le pria de lui prêter ses livres. Après les avoir examinés il lui dit : " Je vois que votre piété est sincère ; si vous êtes fidèle à votre Dieu, vous serez aussi fidèle à votre maître, je vous garderai donc à mon service aussi longtemps que vous voudrez y rester. " Le culte de famille a depuis lors été célébré dans cette maison, et le maître a paru marcher dans la voie où son serviteur était entré le premier. — *Auteur Anglais.*

La vérité.

La vérité, cette lumière du ciel, est la seule chose ici-bas qui soit digne des soins et des recherches de l'homme. Elle seule est la lumière de notre esprit, la règle de notre cœur, la source des vrais plaisirs, le fondement de nos espérances, la consolation de nos craintes, l'adoucessement de nos maux, le remède de toutes nos peines ; elle seule est la source de la bonne conscience, la terreur de la mauvaise, la peine secrète du vice, la récompense intérieure de la vertu ; elle seule immortalise ceux qui l'ont aimée, illustre les chaînes de ceux qui souffrent pour elle, attire des honneurs publics aux cendres de ses martyrs et de ses défenseurs, et rend respectable l'abjection et la pauvreté de ceux qui ont tout quitté pour la suivre ; enfin, elle seule inspire des pensées magnanimes, forme des âmes héroïques, des âmes dont le monde n'est pas digne, des sages seuls dignes de ce nom. Tous nos soins devraient donc se borner à la connaître, tous nos talents à la manifester, tout notre zèle à la défendre ; nous ne devrions donc chercher dans les hommes que la vérité, et ne souffrir qu'ils voulussent nous plaire que par elle ; en un mot, il semble qu'il devrait suffire qu'elle se montrât à nous pour se faire aimer, et qu'elle nous montrât à nous mêmes, pour nous apprendre à nous connaître. — *Massillon.*

Miettes.

La modération c'est la force contenue, la violence c'est la force qui se dissipe.

La probité est la condition des gouvernements comme c'est la loi des individus.

Les richesses sont des serviteurs aux sages, mais des tyrans aux fous.

La crainte amoindrit l'homme et enchaîne son énergie.

L'excès de la douleur, comme l'excès de la joie, est une chose violente qui dure peu. Le cœur de l'homme ne peut rester longtemps dans une extrémité. — *Hugo.*

Le scepticisme est une maladie de l'âme, qui, il est vrai, n'est pas épidémique, mais dont les effets sont extrême-

ment graves et fâcheux, lorsque ce sont des âmes de premier ordre qui en sont atteintes.—*Damiron.*

LE SEMEUR CANADIEN.

NAPIERVILLE, 26 JUIN 1851.

Nos lecteurs remarqueront que nous leur donnons encore aujourd'hui quatre pages supplémentaires, et nous nous flattons que, voyant nos efforts pour leur plaire, ceux d'entre eux qui ne nous ont pas encore fait parvenir le montant de leur souscription s'empresseront de le faire et chercheront à nous trouver de nouveaux abonnés. C'est ainsi qu'ils nous mettront en mesure de leur donner encore des suppléments.

D'une Pétition relative à l'Éducation.

Nous voyons avec plaisir qu'une pétition se signe en ce moment à Montréal, dans le but d'appeler l'attention de la Chambre d'Assemblée sur les nombreuses lacunes qui existent dans le système d'éducation du Bas-Canada, et pour demander à ce corps de remplir ces lacunes et de compléter ainsi notre loi sur l'instruction publique. Les pétitionnaires, après avoir signalé le vague déplorable des rapports annuels de notre Surintendant, le triste état des écoles en général par suite de l'ignorance des instituteurs et de l'absence de livres convenables, et l'imperfection d'une loi qui n'assure aucune surveillance sur les écoles et n'exige pas de garanties d'instruction de la part des institutrices, les pétitionnaires, disons-nous, proposent les améliorations suivantes :

1°. Qu'il y ait un Conseil d'Instruction publique, comme dans le Haut-Canada, qui soit chargé de donner des instructions au Surintendant et lui aider dans l'accomplissement de quelques-uns de ses devoirs; de diriger l'École Normale qui pourra être fondée; de déterminer quels seront les livres dont on y fera usage, ainsi que ceux qu'on emploiera dans les autres écoles soumises au contrôle de ce conseil; d'examiner les rapports annuels du Surintendant et de faire en sorte que ces rapports donnent des renseignements détaillés sur l'état et la nature des écoles. Ce conseil devrait se composer de neuf membres nommés par le Gouverneur, en ayant égard seulement aux qualifications des individus et sans distinction de langue ou de foi religieuse.

2°. Qu'une École Normale soit établie, avec une école modèle en rapport avec elle, laquelle école devrait être placée à Montréal, et devrait former des instituteurs pour le français et l'anglais.

3°. Qu'on se serve dans les écoles anglaises des livres de l'*Irish National Board*, et que des livres soient préparés en français sur le même plan.

4°. Qu'il y ait des inspecteurs, un dans chaque district judiciaire ou autre division territoriale, qu'on voudra bien adopter, qui soit chargé de visiter aussi souvent que possible toutes les écoles de son district et d'assister à l'examen annuel de chaque école, de vérifier les rapports des instituteurs et des commissaires au Surintendant, d'instruire les instituteurs et les parents sur les meilleures méthodes d'enseignement et de travailler en général à la prospérité de ces écoles.

5°. Que le Conseil de l'Instruction publique soit chargé d'examiner les instituteurs ou de nommer des commissions locales dans ce but, desquelles le premier professeur de

l'École Normale et les inspecteurs des districts respectifs feront partie *ex officio*; et qu'aucune école ne reçoive d'allocations de fonds publics si l'instituteur qui la tient n'a pas obtenu un certificat de qualification de la part de la commission d'examen du district.

Voilà quels sont les principaux amendements proposés par les signataires de cette pétition, et nous espérons que notre Chambre, comprenant combien ils sont nécessaires à la prospérité de l'éducation populaire au milieu de nous, s'empressera de les adopter. C'est le complément indispensable de notre loi sur l'instruction élémentaire, complètement sans lequel cette loi ne pourra porter que fort peu de fruit.

La Grande Procession.

Dimanche dernier a eu lieu ce qu'on appelle la grande procession. Nous en avons vu quelque chose, celle de notre village ayant défilé sous nos fenêtres, et, nous devons le dire, l'impression que nous en avons reçue a été très-pénible. Nous nous sommes demandé si l'on s'imagine vraiment que c'est ainsi que nous devons rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et nous nous sommes dit que si c'est le cas, on se trompe de la manière la plus funeste et la plus déplorable. Nous concevons qu'on célèbre des fêtes nationales et qu'on fasse des processions dans ces circonstances: cela présente quelquefois un spectacle imposant. Mais croire qu'en défilant dans les rues, comme on le fait ce jour-là, encensant l'hostie portée par le prêtre, promenant une petite statue qui ressemble plutôt à une poupée qu'à la Sainte vierge, et cela au son du tambour et au bruit des armes à feu, croire qu'en faisant cela on est agréable à Dieu, qui est esprit, et qui veut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité, cela nous est absolument impossible avec les lumières que nous avons reçues de l'Évangile. La religion chrétienne ne se produit pas avec un tel éclat; elle ne s'entoure pas de pompes mondaines, encore bien moins de gauches imitations, de vraies caricatures de solennité. Ce qui plait au Seigneur, c'est le culte d'un cœur humilié, c'est l'adoration d'une âme repentante, qui, sentant sa profonde misère spirituelle, vient offrir à Dieu ses hommages religieux et lui présenter ses humbles, mais sincères supplications. Lorsque deux ou trois, pénétrés de ces sentiments, sont assemblés au nom de l'Éternel, il manifeste sa divine présence au milieu d'eux, en leur faisant goûter et savourer les douceurs de sa communion et en répandant abondamment dans leurs cœurs la paix qui surpasse toute intelligence, cette paix que le monde ne peut ni donner, ni ôter!

Pour qui a éprouvé le bonheur qui se trouve en Jésus-Christ, que ces processions sont fades! qu'elles sont insipides! Quelle contraste ne présentent-elles pas avec la simplicité de l'Évangile! Comme ce bruit, ce tumulte rendent impossible le recueillement de la prière!

Qu'ont à faire avec la religion, nous le demandons à tout homme sérieux et réfléchi, ces déploiements de bannières, ces brillants rubans dont les jeunes demoiselles couvrent leur tête, comme si elles se rendaient au bal, et ces décharges de fusils dont on est si prodigue ce jour-là? Quel rapport y a-t-il entre ces choses et la piété, le service de Dieu? Le rapport qu'il y a entre le jour et la nuit, la lumière et les ténèbres, c'est-à-dire qu'elles s'excluent mutuellement. C'est triste à dire, mais c'est là notre intime conviction.

Le Pharisien et le Péager (1).

Deux hommes s'acheminent en même temps vers le temple. C'est un pharisien et un péager. Le premier appartient à cette secte juive qui montrait un grand zèle extérieur pour la religion, mais dont le cœur était éloigné de Dieu et dont la piété n'était que du formalisme; l'autre est un de ces hommes chargés de prélever les taxes que les Romains imposaient aux Juifs, dont ils avaient conquis le pays, et qui à cause de cette circonstance et des extorsions dont ils se rendaient souvent coupables, étaient généralement haïs du peuple. Ils vont ensemble à la maison de Dieu, mais que leurs dispositions sont différentes! Quel contraste entre les sentiments qui remplissent leurs cœurs! L'un, la tête levée, le regard hautain, a plutôt l'air d'un maître allant donner des ordres à ses serviteurs que d'une créature qui vient adorer son Créateur. A le voir, on dirait plutôt d'un triomphateur qui va chercher sa couronne que d'un pécheur souillé, qui se présente devant Celui dont les yeux sont trop purs pour voir le mal. L'autre, sérieux, le regard abattu, sous l'empire d'une impression profonde s'avance en tremblant vers la maison de Dieu. Tous les deux ils montent, tous les deux ils entrent.

Le pharisien d'un pas ferme et assuré se dirige vers le sanctuaire et là debout il se met à prier. Que va-t-il dire à Dieu? Écoutons sa prière. "O Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis point comme le reste des hommes qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ni même comme ce péager. Je jeûne deux fois la semaine et je donne la dîme de tout ce que je possède." Est-ce là sa prière? Est-ce tout ce qu'il a à dire? Oui, c'est sa prière, c'est tout ce qu'il a à dire. Mais il n'a rien demandé, mais il n'a fait que se donner des louanges, que s'encenser lui-même! Mais ce n'est pas Dieu qu'il est venu adorer, c'est une idole; c'est l'idole de sa propre justice, c'est l'idole de son orgueil aveugle et effréné! Si tu n'as pas d'autre chose à dire, Pharisien, retire-toi de ce saint lieu. Porte ailleurs cette idole que tu chéris et devant laquelle tu te prosternes. Ne souille pas davantage le temple de Jéhovah par ta coupable idolâtrie. Fais place pour ce pauvre péager qui est venu, lui, fléchir le genou devant Dieu et qui, dans le sentiment de son indignité, se tient à distance, n'osant pas même approcher. Ce péager est un vrai adorateur. Il a ouvert les yeux sur sa misère. Il ne se fait pas illusion sur l'état de son âme. A la lumière de sa conscience et du St. Esprit, il se voit tel qu'il est, perdu et perdu sans ressource, si une main libératrice ne lui est pas tendue. Aussi l'entendons-nous s'écrier en frappant sa poitrine: "Mon Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur. C'est là toute sa prière; il ne veut, il ne sait dire autre chose. Dans ce moment solennel où il rencontre la face de son Dieu, un seul besoin se fait sentir dans son cœur. C'est le besoin du pardon. Il se voit comme suspendu au-dessus d'un précipice. Regarde-t-il à ses pieds, les profondeurs de l'abîme le frappent d'épouvante; porte-t-il ses regards vers le ciel, voici la foudre de la colère de Dieu est prête à éclater sur sa tête coupable et dans cet état désespéré un seul cri s'échappe de son cœur angoissé, de son cœur brisé: grâce, grâce pour un pauvre pécheur!

Demandons-nous maintenant au quel de ces deux personnages nous ressemblons. Sommes-nous des pharisiens

qui nous nous imaginons être justes; ou des péagers qui implorons avec larmes la miséricorde et la compassion de Dieu, devant lequel nous sommes coupables, mais qui peut et qui veut nous pardonner?

Un jeudi et vendredi saints à Jérusalem.

I.

(L'article suivant est dû à Madame la Comtesse de Gasparin et est extrait de son Voyage en Orient, ouvrage en trois volumes d'un vrai mérite. Cette dame distinguée a composé plusieurs autres ouvrages entre autres le *Mariage au point de vue chrétien* et "*Allons faire fortune à Paris*", que nous publions dans notre feuille.)

Jeudi, 20 avril 1848.

Ce n'est pas la sainteté des lieux qui crée les bonnes dispositions du cœur. Ce n'est pas parce qu'on respire sous le ciel, dans la ville où Jésus a souffert, qu'on se sent en communion avec lui. Je ne sais comment cela se fait, il y a sans doute de ma faute; mais je n'ai pu rencontrer encore à Jérusalem, cette solitude avec mon Sauveur que j'espérais.

Nous avons ici des frères chrétiens parfaitement bons et fervents; nous étions pressés de nous rendre chez notre consul; et la journée, la sérieuse journée du jeudi saint s'est passée à faire et à recevoir des visites!—Ce brisement des volontés, même de celles qui semblent pieuses, ne renferment-elles pas une grande leçon? ne montre-t-il pas qu'ici, comme ailleurs, nous nous cherchons plus encore que nous ne cherchons Dieu?

Maintenant le soleil se couche et les portes de la ville se ferment; il faut renoncer à descendre en Gethsémani. Eh bien! je prendrai ma Bible, et, dans ma chambre, près de cette fenêtre qui s'ouvre sur le mont des Oliviers, je lirai les paroles de mon Sauveur.

Il vient de manger la Pâque, il a donné le pain, la coupe à ses disciples: "Ceci est mon corps rompu pour vous, ceci est mon sang répandu pour vous; faites ceci en mémoire de moi." Alors son cœur se répand; il les exhorte, il les console, il les serre, pour ainsi dire, dans ses bras: on dirait qu'à cette heure suprême il veut compléter tous ses enseignements. "Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom: demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit accomplie. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne, que votre cœur ne se trouble point et ne craignez point; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. Vous aurez des afflictions dans le monde, mais prenez courage, j'ai vaincu le monde." Jésus lève les yeux au ciel, il remet ses disciples à son Père, il lui remet les âmes converties de tous les temps: "Je ne prie pas seulement pour eux; mais je prie pour ceux qui croiront en moi par leur parole." Voilà ce qui se passait ici à cette heure solennelle; et notre Sauveur prie encore, et le Saint Esprit prie. Oh! que nous en avons besoin; oh! que cette prière continuelle de mon Sauveur est nécessaire à ma pauvre âme, légère, froide, éloignée des saintes impressions qui devraient la pénétrer! Oui; à cette heure même il me semble que je devrais pleurer mes péchés, il me semble que je devrais sentir une grande douleur; et mes yeux sont secs, et je ne sens rien que la honte de mon indifférence.

Plus tard, Jésus sort de Jérusalem, passe le torrent de Cédron, entre au jardin de Gethsémani. Là, sa passion, là son plus rude combat; et quand Judas arrive à la tête des

(1) Voyez Luc XVIII, 9-14.

soldats, avec des flambeaux et des armes, Jésus a déjà vaincu la mort!

Ce triomphe du Sauveur devait éclater d'une bien royale manière sur son visage, puisque, à ce seul mot si simple: "C'est moi," les soldats reculent et tombent prosternés.

Alors le Fils de Dieu se laisse lier; il se laisse traîner de Caïphe à Pilate. Alors, dans cette nuit froide, peut-être par un vent semblable à celui que j'entends souffler et siffler par les rues désertes, Pierre assis près du feu, Pierre qui se chauffe avec les ennemis de son maître, tandis que Jésus est interrogé, est souffleté, Pierre nie d'avoir connu cet homme! Et le coq chante; et Jésus se tournant, regarde Pierre; et le cœur de Pierre se déchire, il sort pour pleurer, pour pleurer amèrement.

N'aurais-je pas des pleurs amers à verser, moi qui ai si souvent renié mon Sauveur, qui l'ai renié pour ne l'avoir suivi que de loin, comme Pierre?

Hier au soir M. Gobat (1) nous a réunis; c'était le jour où le temple protestant devait être consacré; le paquebot qui apporte les papiers nécessaires n'est pas arrivé, il a fallu renvoyer cette cérémonie touchante. En ce jour nos frères d'Europe, d'Amérique, d'Asie, présentaient des requêtes à l'Éternel pour l'Église de Jérusalem; nous éprouvions le besoin de nous joindre à eux. Il y avait là des représentants de plusieurs communions évangéliques, agenouillés à côté les uns des autres dans un même esprit, dans un même amour. On a lu les Saintes-Écritures, on a prié, on a chanté en anglais, en allemand, en français, et en hébreu, pour un juif prosélyte qui recevra demain le baptême. Je ne comprenais pas l'hébreu, pas l'allemand, guère l'anglais, mais nous comprenions tous que le Seigneur était au milieu de nous, et que nous étions un en lui.

Cette communion des frères, à Jérusalem, est une grande promesse.

Il y a eu des cérémonies dans les églises grecques et romaines; on a lavé les pieds des pécheurs, on a béni le saint chrême; notre cœur est trop dissipé pour l'éloigner encore, par de tels spectacles, des pensées qui seules devraient l'occuper. Nous ne pourrions y assister sans être froissés; l'esprit de critique n'est pas ce que nous venons chercher ici. Hélas! j'y venais chercher le Seigneur, et j'ose à peine dire qu'à part le moment où Jérusalem m'est apparu qu'excepté quelques impressions étouffées à leur naissance, je ne l'ai point trouvé. Quelle preuve que le Seigneur ne se tient ni ici ni là, mais que son oreille est près de tous ceux qui l'invoquent!

(1) M. Gobat est l'évêque protestant de Jérusalem.

Anecdote.

Un ministre protestant rencontrant un jour l'archevêque de Paris au palais d'un des rois de France, où ils s'étaient rendus, le premier de l'an, pour offrir leurs hommages à sa Majesté, reçut de sa Grandeur le complément suivant: Monsieur le ministre, j'ai appris que vous avez des poêles dans vos églises; il faut certes que vos protestants se soient bien refroidis. J'ai remarqué, repliqua le ministre, que vous avez l'habitude de tenir une multitude de cierges allumés dans vos églises en plein jour; il faut que vos catholiques soient dans de bien profondes ténèbres!

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

AVU D'UN CATHOLIQUE.—Un correspondant du *New-York Freeman's Journal*, après avoir parlé des Irlandais,

qui, ne trouvant pas de place dans les églises, tombent dans l'indifférence de leurs devoirs religieux, continue: "Or, Monsieur, vous voyez que tandis que nous faisons grand bruit au sujet de quelques prosélytes qui se joignent à l'église, il a des milliers et des milliers de nos propres membres qui l'abandonnent, sans que nous essayions sérieusement à remédier à ce mal."

ROME.—Nous lisons ce qui suit dans le *Phare* de New-York. "Par suite des violences commises envers les soldats et les officiers de la garnison française, le général Gémeau, qui commande le corps d'occupation à Rome, a ordonné le désarmement général de la population. Il a en même temps fait approvisionner le château Saint-Ange, en menaçant de s'y retirer avec ses troupes, dans le cas où les circonstances lui paraîtraient l'exiger.

L'attitude hostile ainsi prise par la population romaine n'est pas considérée comme un simple fait accidentel, mais bien comme le résultat de manœuvres calculées."

PERSÉCUTIONS A FLORENCE.—M. le Comte Guiccardini lisait la Bible dernièrement avec quelques amis, lorsque des agents de police entrèrent, les interrompirent et en conduisirent sept, au nombre desquels se trouvait le Comte, en prison, les mains liées derrière le dos. Le seul crime dont ces hommes se soient rendus coupables, c'est d'avoir lu l'Écriture-Sainte afin de s'éclairer sur la religion chrétienne, car il est bien connu qu'ils ne s'occupent pas de politique. Un monsieur Geymonat, ministre de l'Évangile des Vallées Vaudoises du Piémont, a été aussi arrêté, mis en prison à Florence, puis renvoyé dans son pays d'une manière indigne. Un de ses compatriotes, M. Malan a été chassé aussi de Florence. Voilà les mesures que le gouvernement du Grand Duché de Toscane emploie pour arrêter les progrès de la vérité en l'an de grâce 1851! Qu'on dise à présent que les catholiques romains ne sont pas persécuteurs.

PRODUCTIONS CANADIENNES A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE.—D'après une lettre publiée dans la *Gazette de Montréal*, il paraît que les articles du Canada, exposés dans le palais de cristal à Londres, ne sont pas tout à fait sans attirer l'attention du public anglais, et même de sa Majesté. On dit que la Reine, le prince Albert et la famille royale ont fait une visite spéciale au département consacré aux objets du Canada, et qu'ils y ont remarqué la pompe à feu construite à Montréal, les sleighs, les meubles et les grains pendant au moins une demi-heure. Ils auraient été tout étonnés d'y voir d'aussi belles choses!

Le cuir de marouin préparé par M. C. H. Tétu, de Québec, est beaucoup examiné. On dit même que quel qu'un désirait acheter le droit exclusif de le fabriquer.—Les différentes sortes de bois attirent aussi l'attention des visiteurs, mais surtout le noyer noir et l'érable. Une autre lettre publiée dans le *Transcript* dit que la division du Canada est supérieure à celle des États-Unis.

Les voitures de MM. McLean Wright, W. O'Meara de Montréal et M. Saurin de Québec, ainsi que les meubles de ménage de M. Hilton et de MM. Read & Meakins de Montréal, ont spécialement attiré l'attention des nobles visiteurs.—*Minerve*.

POPULATION DES ÉTATS-UNIS.—La population des États-Unis, d'après le dernier recensement, est de 23,085,309 âmes.

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Ce journal peut maintenant circuler entièrement franc de port, en sorte que les souscripteurs n'auront désormais à payer en tout que cinq chelins par année.

Quelle est la vraie Eglise ?

Dans le temps actuel, comme du temps de la Réformation, un grand nombre de personnes, qui osent penser par elles-mêmes, se demandent : De toutes ces religions qui se partagent l'humanité, quelle est la meilleure, ou plutôt quelle est la bonne ? Pour peu que l'on examine, on n'est pas longtemps sans se déterminer pour le Christianisme. Mais là encore, nouvelles difficultés ; on voit les chrétiens portant des noms divers : d'un côté se trouvent les Épiscopaux, les Presbytériens, les Baptistes, les Luthériens, les Calvinistes, les Wesleyens, etc ; de l'autre, les Franciscains, les Dominicains, les Jansénistes, les Molinistes, les Ultramontains, les Gallicans, etc, etc. Parmi tant de sectes, pour laquelle se décider ? Il est vrai que si l'on fait un peu attention, on découvre bientôt que toutes ces sectes se réunissent pour ne former que deux grands camps ; mais la question n'est pas encore résolue. Dans lequel de ces deux camps se trouve la vérité, la vraie religion ?

La réponse est claire : La doctrine de Jésus-Christ doit être la doctrine de son Église ; on doit, dans l'Église de Jésus-Christ, observer les commandements de Jésus-Christ ; la vraie Église doit être celle qui ressemble à l'Église établie par Jésus-Christ et par les apôtres.

Voyons donc par l'Écriture-Sainte et par l'histoire ce qu'était l'Église de Jésus-Christ, et la difficulté s'évanouira bientôt, et l'on sera bientôt en état de répondre à la question d'une manière satisfaisante.

Et d'abord, quant au gouvernement de l'Église, Jésus-Christ, ou plutôt les apôtres et les soixante-dix disciples, ministres extraordinaires qu'il avait choisis pour poser les fondements de son royaume éternel, et lesquels il remplit de son Esprit d'intelligence et de sagesse, crurent devoir adopter le démocratique. Et par ce choix judicieux, ils prouvèrent qu'ils étaient guidés par le Saint-Esprit ; car nul autre gouvernement n'est plus propre à développer l'intelligence et le cœur de l'homme, à l'élever au rang qu'il doit occuper dans la création comme roi de la terre, et à lui donner de justes idées de la magnificence et de l'amour de Dieu et du Sauveur.

Dans les premiers temps donc, chaque Église chrétienne était composée du peuple, des conducteurs et des diacres ; et c'est ce qui en effet constitue toute société religieuse. Le peuple était indubitablement le premier en autorité ; car les apôtres montrèrent, par leur propre exemple, que rien de considérable ne devait se faire ou se décider sans le consentement de l'assemblée. (Actes des Apôtres, I. 15 ; VI, 3 ; XV. 4 ; XXI. 22.)

C'était par conséquent l'assemblée du peuple qui choisissait ses conducteurs et ses diacres, ou qui les acceptait, sans y être contrainte, quand ils étaient recommandés par d'autres. Le peuple rejetait aussi ou confirmait par son suffrage toutes les mesures qui lui étaient proposées par ses conducteurs ; excommuniait les membres indignes de l'Église ; rétablissait les repentants dans leurs privilèges ; prononçait son jugement sur les sujets de controverse et de dissension qui s'élevaient dans l'Église ; examinait et décidait les différends qu'il pouvait y avoir entre les anciens et les diacres ; exerçait, en un mot, toute l'autorité qui appartient à ceux qui sont revêtus du souverain pouvoir. Le peuple, en effet, avait, en quelque sorte, acquis ces privilèges, en fournissant à l'entretien de ses pasteurs, de ses ministres et des pauvres, et en offrant de larges et généreuses contributions, quand la sûreté ou les intérêts de la so-

ciété chrétienne les rendaient nécessaires. Dans ces circonstances, chacun donnait selon ses moyens, sans y être forcé.

Il régnait entre les membres de l'Église chrétienne, quelque distingués que fussent quelques-uns d'entre eux par les titres de ce monde, non seulement une aimable harmonie, mais aussi une parfaite égalité. Cela paraît par les repas de charité, auxquels tous participaient indistinctement ; ainsi que par les noms de *frère* et de *sœur* qu'ils se donnaient les uns aux autres. Dans le premier siècle, on ne faisait pas cette distinction qui eut lieu par la suite, de chrétiens d'un ordre plus ou moins parfait. Quiconque reconnaissait Jésus pour son Sauveur, et faisait une profession solennelle de sa foi en lui, était immédiatement baptisé, et reçu dans l'Église. Ceux qui avaient été ainsi admis dans l'Église par le baptême, étaient en conséquence instruits dans tous les mystères de la religion, pouvaient être présents à toutes les parties du culte divin et y participer, et avaient le droit de voter dans les assemblées de l'Église.

Les conducteurs de l'Église étaient appelés ou *anciens* ou *évêques*, titres qui, dans le Nouveau Testament, sont indifféremment donnés à une même classe d'hommes. (Actes des Apôtres, XX, 17, 28 ; Épître à Tite, I. 5, 7.)

L'Église était indubitablement pourvue, dès le commencement, de ministres inférieurs ou *diacres*, qui devaient subvenir aux nécessités des pauvres, et remplir plusieurs autres offices tendant à maintenir l'ordre et la décence dans les assemblées.

Dans l'enfance de l'Église chrétienne, quand ses assemblées n'étaient ni nombreuses ni splendides, trois ou quatre anciens, hommes pleins de piété et de sagesse, conduisaient en parfaite harmonie ces petites congrégations. Mais le nombre des anciens et des diacres croissant avec les Églises, et le ministère devenant de plus en plus difficile et pesant, ces nouvelles circonstances demandèrent de nouveaux réglemens. On jugea donc nécessaire qu'un homme distingué par sa gravité et sa sagesse, présidât au conseil des anciens, afin de distribuer à ses collègues leurs différentes tâches, et d'être le centre d'union pour toute l'Église. Cette personne fut d'abord nommée l'*ange* (messager) de l'Église à laquelle elle appartenait (Apocalypse, II. 1.) ; mais ensuite elle porta spécialement le titre d'*évêque* (surveillant), nom emprunté du grec, et exprimant la principale fonction des évêques, qui est d'avoir la surintendance des affaires de l'Église.

Que personne cependant ne confonde les évêques de cet âge d'or de l'Église avec ceux que nous voyons dans les siècles suivants ; car, quoiqu'ils portent le même nom, ils diffèrent néanmoins sous plusieurs rapports. Un évêque, dans le premier et même dans le second siècle, était une personne qui avait le soin d'une assemblée chrétienne. Dans cette assemblée, il agissait, non pas tant avec l'autorité d'un maître qu'avec le zèle et la diligence d'un fidèle serviteur. Il instruisait le peuple, présidait au culte divin, visitait les malades, et pourvoyait à l'entretien des pauvres. Il laissait, à la vérité, aux anciens l'accomplissement des devoirs que la multiplicité de ses obligations lui rendait impossible de remplir ; mais il n'avait pas le pouvoir de décider ou de faire quelque chose sans le consentement des anciens et du peuple.

Les Églises, dans ces premiers temps, étaient entièrement indépendantes les unes des autres ; nulle n'était soumise à une juridiction étrangère ; mais chacune se gouver-

naît elle-même, d'après ses propres lois ; car, quoique l'on montrât une certaine déférence pour les Églises fondées par les apôtres, en les consultant dans les cas douteux et difficiles, cependant elles n'avaient sur les autres aucune autorité juridique, aucune espèce de suprématie, ni le moindre droit de leur imposer des lois. Rien, au contraire, n'est plus évident que la parfaite égalité qui régnait entre les Églises primitives ; et même, dans le premier siècle, il n'y a pas la moindre trace de cette association d'Églises, d'où tirent leur origine les conciles et les évêques métropolitains. Car, quoique l'on considère comme le premier concile chrétien, l'assemblée de l'Église de Jérusalem, dont il est fait mention au 15ème chapitre des Actes des Apôtres, ce n'en était cependant pas un. C'était l'assemblée d'une seule Église ; et si une telle assemblée peut être appelée concile, il s'ensuit qu'il y eut un grand nombre de conciles dans les premiers âges du Christianisme. Mais chacun sait qu'un concile est une assemblée de députés envoyés de plusieurs Églises associées et unies par certains liens de manière à ne former qu'un seul corps.

Une des circonstances qui contribuèrent le plus à conserver au moins une apparence de sainteté dans l'Église chrétienne, ce fut le droit d'exclure de son sein, et de priver de toute participation aux ordonnances de l'Évangile, ceux qui s'étaient rendus coupables de péchés énormes, et qui avaient entendu en vain des exhortations réitérées à la repentance. L'Église fut revêtue de ce droit, dès le commencement de son existence, par les apôtres mêmes ; et chaque assemblée chrétienne l'exerça envers ses membres respectifs. Les conducteurs dénonçaient les personnes qu'ils pensaient indignes de jouir des privilèges de la communion de l'Église ; et le peuple, approuvant ou rejetant en toute liberté leur jugement, prononçait la sentence décisive. Cependant cette sentence n'était pas irrévocable ; car ceux qui donnaient des signes d'une sincère repentance, et qui déclaraient solennellement qu'ils étaient résolus de se corriger, étaient réinstallés dans leurs privilèges, quelque énormes qu'eussent été leurs crimes.

Tel était le gouvernement de l'Église de Jésus-Christ. Quant à sa doctrine et à ses pratiques, elles n'étaient pas moins admirables que son gouvernement était bien adapté aux besoins des hommes.

La religion chrétienne était surtout recommandable à cause de sa belle et divine simplicité. Néanmoins cette simplicité n'était pas incompatible avec les cérémonies extérieures, qui, vu l'imperfection des hommes, sont en effet nécessaires pour entretenir en leurs esprits une piété vivante. Les rites institués par Jésus-Christ lui-même sont au nombre de deux seulement ; et ils devaient subsister, sans aucune variation, jusqu'à la fin de l'Église d'ici-bas. C'est le *Baptême* et la *Cène du Seigneur*, que l'on ne doit pas considérer comme de pures cérémonies, ni seulement comme des représentations symboliques, mais aussi comme des ordonnances ayant une influence sanctifiante sur les cœurs des vrais chrétiens. Et nous ne pouvons nous empêcher de faire observer ici que, puisque le Sauveur jugea à propos de ne prescrire à son Église que deux ordonnances, qui sont bien claires, cela nous fait voir qu'un plus grand nombre de cérémonies n'est pas essentiel à la religion qu'il a établie. Tout autre rite religieux n'est que l'invention des hommes, et ne peut réclamer l'autorité de Dieu.

Dès le premier siècle, tous les chrétiens s'accordèrent à mettre à part, pour la célébration du culte public, le pre-

mier jour de la semaine, dans lequel le Sauveur s'était glorieusement levé d'entre les morts. Le septième jour était aussi observé comme une fête, non par les chrétiens en général, mais seulement par les Églises qui étaient principalement composées de juifs convertis.

Dans les assemblées chrétiennes on lisait publiquement, dans la langue du peuple, les Saintes-Écritures, qui, dans ce but, furent partagées en certaines portions ou leçons. Cette partie du service divin était suivie d'une courte exhortation au peuple. Si quelques-uns se disaient extraordinairement animés par le Saint-Esprit, on leur permettait d'exposer, les uns après les autres, la volonté divine ; tandis que d'autres prophètes, qui étaient présents, décidaient quelle importance on devait attacher à ce qui avait été dit. (1. Épître aux Corinthiens, XIV, 29.) Les prières qui formaient une partie considérable du service, venaient après les discours, et étaient répétées par le peuple après l'évêque ou l'ancien qui présidait. A cela on ajoutait des hymnes que l'on chantait pendant la célébration de la Cène du Seigneur et les repas de charité. Telles étaient alors les principales parties du culte divin dans les Églises chrétiennes.

Le culte public des premiers chrétiens était accompagné d'offrandes de pain, de vin et d'autres objets, d'où les ministres de l'Église et les pauvres tiraient leur subsistance. Chaque chrétien, selon ses circonstances, apportait des présents, et les offrait, tels qu'ils étaient, au Seigneur. Du pain et du vin ainsi présentés, on mettait à part une certaine quantité, autant qu'il en fallait pour la Cène, qui était présentée aux membres de l'Église par les diacres ; et cette institution sacrée était suivie d'un repas appelé *agape* ou fête de charité.

L'ordonnance du baptême était administrée aux convertis seulement. C'était la coutume que les convertis fussent baptisés et reçus dans l'Église par ceux par le ministère desquels ils avaient embrassé la doctrine chrétienne.

Ni Jésus-Christ, ni ses apôtres n'avaient fait de loi touchant le jeûne. Néanmoins il prévalut, parmi les chrétiens, une coutume de joindre l'abstinence à la prière, surtout dans des affaires d'une importance extraordinaire. Comme cette coutume n'était autorisée par aucune loi publique, le temps que l'on devait employer pour ces actes d'abstinence était laissé au jugement particulier de chacun ; et l'on ne regardait pas comme criminels ceux qui se contentaient d'observer les lois d'une stricte tempérance, sans aller plus loin. Ceux qui voulaient jeûner s'abstenaient de toute nourriture et de toute boisson.

Telles étaient les pratiques de l'Église chrétienne dans les premiers temps. Maintenant on peut décider quelle est l'Église qui approche le plus de ce tableau.

Il faut cependant remarquer que nous ne disons pas que la forme du gouvernement et celle du culte, ainsi que plusieurs pratiques de l'Église primitive tiennent nécessairement à la religion de Jésus-Christ, et que personne ne peut être sauvé s'il ne fait tout ce que faisaient les premiers chrétiens, et comme ils le faisaient. Non : Jésus-Christ dit seulement : celui qui croit en moi, a la vie éternelle. Mais nous soutenons que l'Église qui approche le plus de l'Église primitive, est celle qui est la plus conforme à la volonté du divin fondateur du christianisme ; et que plus on s'éloigne de cette Église, plus on s'éloigne de la pureté et de la perfection. Et si, après avoir substitué les sens à l'esprit, la forme à la réalité, on ôte encore la foi en Jésus-Christ, pour

faire place au mérite des œuvres de l'homme, oh ! alors, il n'y a plus même l'apparence du christianisme ; c'est tout au plus le papisme.

J. L. N.
Jean Normand
Jean

Paisible.

Il est des mots qui traînent à leur suite tout un cortège d'idées aimables et douces, et qui présentent à l'imagination des tableaux qui la reposent et la charment. Ils nous transportent dans un ordre de choses dont on ne voudrait jamais sortir, et sont comme la clé qui ouvre des trésors cachés, où la pensée aime à fouiller et à s'enrichir.

Le mot *paisible* est du nombre de ces mots privilégiés. Je ne saurais dire tout ce qu'il renferme pour moi de délicieux, et quelle variété d'impressions il m'apporte, soit qu'il caractérise l'état d'une âme, soit qu'il s'applique à quelque objet de la nature. Il me semble exprimer, aussi bien qu'il est possible à nos pauvres langues humaines de le faire, le résultat d'une influence divine sur les choses de la vie. Ce n'est que d'en haut que peut venir ce souffle doux et pur qui ramène la paix sur la terre et dans les cœurs. Être paisible n'est point être inanimé : ce mot désigne l'action régulière, privée d'agitation et de trouble, la marche aisée et constante d'une créature que des chaînes ne retiennent plus captive, et qui revient à un mouvement égal et gracieux. Paisible, c'est ce parfait équilibre établi dans l'âme entre le présent et l'avenir, entre ce qui passe et ce qui est immuable, qui fait que les douleurs et les joies de la terre sont combattues et restreintes par les joies du ciel. C'est aussi ce repos, ce délassement de l'âme qui se détend, qui se dilate, qui s'ouvre à toutes les impressions pures de la Parole de Dieu, qui fait taire toutes choses en elle, afin de mieux entendre la voix d'en haut, et de n'en perdre aucun son. Les eaux paisibles sont les senles qui réfléchissent les cieux. Une âme paisible peut seule réfléchir l'image de Dieu.

De même que par une retraite paisible on n'entend pas une retraite oisive, mais plutôt un lieu où le bruit du dehors ne vient pas troubler les travaux et les méditations du dedans, de même par vie paisible, par cœur paisible, il ne faut entendre ni une vie désoccupée et languissante, ni un cœur vide d'affection et tranquille par ignorance ou par éloignement de ce qui pourrait l'émouvoir ; mais une vie remplie et active, et d'autant plus remplie et d'autant plus active que la paix, qui la féconde et qui l'embellit, donne plus de loisir aux facultés, plus de justesse à l'esprit, plus de liberté aux sentiments ; mais un cœur qui aime d'autant mieux, qui se dévoue d'autant plus, que la paix de Dieu en a chassé le trouble et les craintes égoïstes, et lui a donné la confiance et l'abandon.

Quand la tempête mugit, que le vent souffle avec violence, que les arbres se courbent, se redressent, se brisent en éclats, que les vagues se précipitent et couvrent de leur écume le rivage désolé ; quand d'épais nuages s'amoncellent au ciel, et que des torrents de pluie sillonnent et creusent la terre, est-ce alors que la nature est active et bien-faisante ? Tout ce fracas est-il la vie ? Tout ce désordre permet-il à chaque élément, à chacune des parties qui doivent concourir à l'harmonie de l'univers, de remplir la tâche qui lui est assignée ? Non, c'est quand la nature redevient paisible, quand le vent se tait, quand les arbres secouent doucement leurs feuilles mouillées, quand les nuages se dissipent et laissent paraître le soleil dans son éclat, c'est alors que les fleurs se redressent, que les oiseaux recommencent à chanter, les insectes à bourdonner, le labourer à travailler ; c'est alors qu'il n'y a pas un brin d'herbe, pas une d'entre ces nombreuses créatures qui vivent sous son abri, qui ne sente sa vie se ranimer et qui n'agisse, pas un fruit qui ne mûrisse, pas une goutte de rosée qui ne soit lentement absorbée, pas un parfum qui ne s'évapore du calice des fleurs. Tout se meut, tout se développe, tout travaille, et pourtant tout est paisible.

Il en est de même de l'âme. Lorsqu'elle est remuée par quelque passion, qui, comme le vent, soulève des tourbillons et produit le désordre, elle est sans force pour le bien, sans force contre le mal, flottante, malheureuse et incapabile

de s'élever, parce que son trouble l'attache à la terre. Toutes ses cordes résonnant à la fois, comme par une commotion soudaine, produisent des sons confus et discordants. Mais quand le calme est rétabli, il y a harmonie, activité et joie. Or, ce n'est que l'âme chrétienne qui est vraiment calme. Elle seule connaît cette sagesse d'en haut, dont un des caractères est d'être paisible. Elle seule sait ce qu'est la pureté incorruptible d'un esprit doux et paisible, qui est d'un grand prix devant Dieu. La paix est à la fois son vêtement et l'aile qui la transporte doucement au-dessus de la terre, pour la rapprocher des joies célestes. "Votre force, a dit le Saint d'Israël, sera de vous tenir en repos."—*Semur de Paris.*

L'horreur du Vide.

On dit en physique que la nature, c'est-à-dire la matière, a horreur du vide. Ce mot, appliqué au cœur humain, à un sens profond, savoir : qu'incapable de se suffire à lui-même, il s'efforce de tirer du dehors certains éléments de bonheur dont l'abîme lui laisse sentir un malaise qui le froisse. La solitude est de tous les états le plus antipathique au cœur de l'homme, car c'est là qu'existe pour lui le vide plus que partout ailleurs. Certes, il n'est pas bon que l'homme soit seul (Gen. II, 18), en d'autres termes, dépourvu de tout lien légitime d'affection et d'intérêt, de tout aide, de tout appui ; mais il est bon cependant que parfois il soit seul, en ce sens qu'il se retire par moment du milieu des êtres qui lui sont les plus chers, pour ne plus voir que lui, pour examiner d'où il vient, où il va, ce qu'il a fait, ce qu'il doit faire, et pour s'interroger sérieusement sur la cause du désordre de ses pensées, de ses actions, et sur le remède à y apporter. C'est alors que Dieu qui le voit dans le secret (Matth. VI, 4) éveille sa conscience, le met aux prises avec elle, l'inquiète, le travaille, l'accable du sentiment de ses iniquités, et, après avoir humilié son cœur par la souffrance (Ps. CVII, 12), lui adresse ces paroles de consolation et d'annonciation : Prends courage, mon fils, tes péchés te sont pardonnés (Matth. IX, 2), je ne te laisserai point, je ne t'abandonnerai point (Hébr. XIII, 5). Pour le chrétien il n'y a jamais de solitude absolue. Partout et en tout temps, dans la société comme dans la retraite, il porte avec lui sa foi, il vit de sa foi. Or, la foi parfaite, a dit une bouche chrétienne, c'est Dieu sensible au cœur. Comment donc pourrait-il être seul celui dans le cœur duquel habite un Dieu d'amour et de paix !—*Semur de Paris.*

Histoire d'un Livre.

Lorsqu'un fait appartient au domaine du passé, il faut, pour qu'il ait un caractère suffisant de certitude, qu'il nous vienne par une transmission fidèle. Entre ceux qui en furent les témoins et nous, il faut qu'il existe un moyen de communication tel que ni l'ignorance, ni la fraude, ni les révolutions n'aient pu empêcher leur déposition de nous arriver pures de toute altération, et le fait de se présenter avec sa physionomie primitive. C'est l'histoire qui crée les souvenirs et qui les perpétue ; par elle le passé se rattache au présent ; par elle les siècles tendent la main aux siècles, les hommes aux hommes. C'est elle qui révèle à nos regards le développement graduel du plan de Dieu dans le gouvernement du monde, et qui donne aux époques successives et aux événements l'unité qui lie entre eux les actes et les scènes d'un beau drame. Mais, plus le ministère, je pourrais presque dire le sacerdoce, de l'histoire, commentaire vivant des actes du gouvernement divin, est imposant, plus nous sommes appelés à être sévères sur ce qu'elle doit être pour se faire écouter. Or, ces légitimes exigences ne sont jamais mieux satisfaites que quand l'histoire vient dérouler devant nous des documents qu'elle a recueillis dans le temps et sur le lieu mêmes où se passèrent les évé-

nements, dont elle veut consacrer la mémoire. Alors s'évanouissent, en quelque sorte, les distances de temps et d'espace, et la communication entre le passé et le présent se trouve établie. Il est une circonstance heureuse dont l'histoire se prévaut avec raison pour parler avec plus d'autorité, c'est quand elle a trouvé ces documens, non pas oubliés ou ignorés des contemporains, mais bien connus et confiés à la vigilance et à la garde publiques. Le malaise que nous eussions pu ressentir en présence de documens d'un caractère privé, fait place alors à la satisfaction qui naît de la confiance.

Maintenant, voyons, non pas si l'histoire a consacré le souvenir de ce qui se passait, il y a dix-huit siècles, en Judée, sous le proconsulat de Ponce-Pilate, ce point est déjà établi, et je n'ai pas à y revenir; mais voyons si elle l'a consacré avec raison, si elle a trouvé sur les lieux mêmes des documens contemporains et d'un caractère public, où fût attesté l'événement décisif, la Résurrection de Jésus-Christ, voyons si ces documens avaient, à l'époque où elle pu s'en emparer pour la première fois, un caractère public, si elle a pu les préserver intacts, si elle nous les présente encore purs de toute altération. Qu'il existe aujourd'hui un recueil de documens historiques où le chrétien prétend montrer l'origine et la raison de sa foi, c'est ce que personne ne peut contester en présence de ce recueil lui-même. Ce recueil, c'est le Nouveau Testament.

Ce livre, que mille messagers portent à l'heure qu'il est sur tous les points du globe habité, que l'Inde dans ces cent dialectes a appris à connaître; ce livre, qui porte la civilisation aux tribus errantes de l'Afrique et, selon le chrétien, quelque chose qui vaut mieux encore que la civilisation; ce livre que les deux Amériques lisent comme la vieille Europe, que conservent les langues antiques de l'Orient, qui se multiplie par millions dans celles de nos nations civilisées; ce livre qui se lit sous les voûtes du temple chrétien et dans la hutte du sauvage habitant de la Nouvelle-Zélande; ce livre qu'en Allemagne, en Prusse, en Suisse, en Angleterre, on retrouve au foyer domestique, et que la France, depuis une trentaine d'années, voit se répandre sur toute l'étendue de son territoire; ce livre de l'univers, d'où vient-il? depuis quand existe-t-il? qui l'a mis au jour? Est-ce une œuvre de fanatisme, de superstition, une fraude pieuse, la production d'un ou de plusieurs faussaires, qui, par un inconcevable succès, ont réussi à le marquer du sceau de l'antiquité; ou bien est-ce, en effet, un recueil de documens authentiques, écrits en présence des faits et par les hommes dont le nom y est attaché?

Un homme d'un esprit bizarre sans doute, le père Hardouin, s'est un jour avisé, je ne sais si ce fut au sérieux, de supposer que tous les documens de l'antiquité étaient des pièces fabriquées, j'ignore dans quel intérêt, et que, dans les couvens du moyen-âge, quelques moines amusaient les heures de leurs loisirs à composer les ouvrages que les siècles suivans ont eu la bonhomie d'attribuer à Homère, à Hérodote, à Tite-Live, à Virgile, à Horace. Est-ce là votre supposition pour expliquer l'origine du Nouveau Testament? Mais, prenez y garde, on rit aujourd'hui du père Hardouin et de son hypothèse; voudriez-vous, par hasard, revendiquer pour vous une part de ce ridicule? Si vous êtes sérieux, nommez, je vous prie, les moines faussaires; dites-nous qui étaient ces hommes prodigieux? De quelle date est leur imposture? Vous pourrez sans doute nous dire à quelle époque on s'aperçut pour la première fois de l'exis-

tence de ce livre. Là, je le répète, là est toute la question. Nous vous offrons, pour en découvrir l'origine, une voie simple et loyale. Partout où ce livre a passé, il a laissé derrière lui des traces profondes de son passage. Recherchons ces traces.

Et d'abord, le Nouveau Testament n'est pas d'une origine récente; ce n'est pas d'hier qu'il occupe l'attention des hommes. Il vivait déjà, quand, le siècle passé, les encyclopédistes s'en occupèrent à leur manière.

Passons. En remontant de deux siècles et demi, nous arrivons en face d'une révolution immense, qui ébranla l'Europe jusques dans ses antiques fondemens. Il en sort un nouvel ordre de choses, d'idées et de faits, un monde vraiment nouveau. Or, voici comment et pourquoi. Il y avait alors un système religieux qui pesait d'un poids énorme sur les nations, qui arrêtait tout court l'élan de l'esprit humain et le développement de la civilisation, et il y avait au sommet de ce système, un homme qui commandait aux peuples, aux rois et aux consciences. Il y avait aussi un moine ignoré du monde et qui, dans quelque réduit obscur de la bibliothèque de son couvent, trouva un livre, dont il fit l'objet de ses études et de sa méditation. Son génie s'échauffa et s'inspire à cette lecture. Une chose le frappa, c'était le contraste qui existait entre le Christianisme de son temps et le Christianisme de son livre. Ici, tout lui apparaît simple, grand, beau, digne de Dieu; là, tout lui semble dénaturé, gâté, indigne de Dieu. Ce contraste le surprend, l'indigne; il ne peut renfermer ses convictions; il parle, et c'est pour appeler l'attention du monde sur son livre; le monde étonné, écoute, prend aussi le livre, et la réformation du seizième siècle s'opère. Or, ce livre, qui remporte alors une si éclatante victoire, qui opère une révolution dont nous, qui vivons à trois siècles de distance, n'avons pas encore vu toutes les suites; ce livre, c'était le Nouveau Testament.

Passons. Le siècle précédent avait vu l'invention de l'imprimerie, et les premiers essais de cet art qui devait avoir tant d'influence sur les choses humaines, sont consacrés à reproduire ce livre. Il existait donc dans le quinzième siècle.

Dans le quatorzième, nous rencontrons Jean Wicleff, le traduisant en langue vulgaire et préparant ainsi de longue main le succès de la réformation de Luther.

(La suite au prochain numéro.)

De qui avons-nous besoin?

Nous avons besoin de quelqu'un qui nous soutienne et nous appuie dans le cours de notre vie; de quelqu'un qui place sa main sous notre tête au jour de notre mort. Or, c'est là ce que Jésus-Christ sait faire admirablement, ainsi que nous l'apprenons par ce qui est écrit de lui, et nous ne connaissons personne de qui nous reçussions plus volontiers des services. Qui jamais aima comme lui? Quel est l'homme dans le cœur duquel soient jamais venues d'aussi grandes pensées d'amour que celles que la Bible nous raconte de lui? et tant de bonté et d'affection pour nous qui en sommes si indignes! Jésus est une sainte et brillante apparition qui se lève comme une étoile dans la nuit sur le chemin du pauvre pèlerin, et qui répond et satisfait à ses besoins les plus intimes, à ses pressentiments et à ses desirs les plus secrets.—*Claudius.*

NARCISSE CYR, Rédacteur et Propriétaire.

V. LABELLE, Imprimeur.